

PLAN DE COURS

FOR-2007 : Formation pratique (sylviculture et écologie)

NRC 50885 | Été 2018

Préalables : FOR 1010 ET FOR 1001

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 0-6-0

Crédit(s) : 2

Cette formation pratique porte sur la conception de plans d'interventions sylvicoles suivant une approche écologique qui tient compte de la dynamique, de la productivité, de la fragilité et de la vulnérabilité des écosystèmes. Il s'agit d'élaborer un plan d'aménagement quinquennal pour un compartiment de la Forêt Montmorency. Ce plan comprend un inventaire écologique et forestier, un diagnostic sylvicole et un programme de prescriptions sylvicoles appropriées.

Cette formation se déroule à la Forêt Montmorency

Plage horaire

Travaux pratiques			
-	00h00 à 00h00	Forêt Montmorency	Du 13 août 2018 au 24 août 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=98348>

Coordonnées et disponibilités


Louis Bélanger

Enseignant

Louis.Belanger@sbf.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	4
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	5
Évaluation des apprentissages	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen d'équipe sur le relevé écoforestier	6
Examen théorique	6
Examen individuel pratique	7
Rapport d'équipe intérimaire sur le diagnostic sylvicole	7
Rapport final	8
Informations détaillées sur les évaluations formatives	8
Proposition d'une méthode d'enquête pour cibler les enjeux sylvicoles stratégiques de la FM	8
Analyse des unités de potentiels d'aménagement pour la FM-A	8
Les formulaires d'inventaire (prise de données)	8
Formulaires du diagnostic et de la prescription sylvicoles	8
Les plans de sondage	8
But et objectifs de l'inventaire	9
Structure du fichier des corrections cartographiques	9
Premier scénario sylvicole	9
Cartes illustrant des "diagnostics / interprétations" sylvicoles	9
Barème de conversion	9
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	9
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	10
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	10
Absence aux examens	10
Matériel didactique	11
Bibliographie	11
Bibliographie	11
Annexes	11

Description du cours

Introduction

Ce stage de formation pratique porte sur le diagnostic et la prescription sylvicole dans le contexte d'une sylviculture axée sur la multifonctionnalité de la forêt et sur la création de valeurs. Réalisé à la Forêt Montmorency, la forêt d'enseignement et de recherche de l'Université Laval, ce stage en sylviculture s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement durable et écosystémique de cette dernière. Ce cours intégrateur offre l'opportunité à l'étudiant et à l'étudiante en foresterie de développer une pratique professionnelle en sylviculture « axée sur la formulation d'objectifs clairs et cohérents, sur l'atteinte de résultats mesurables et sur la responsabilisation des gestionnaires » (voir la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier; article 1.2).

Le stage porte sur la conception et la réalisation d'inventaires d'intervention sylvicole pour mettre en œuvre cette « sylviculture multifonctionnelle ». Il s'agit de réaliser un inventaire écoforestier en vue de préparer un plan d'intervention sylvicole quinquennal pour un secteur d'intervention potentiel de la Forêt Montmorency. Cet inventaire comprend des relevés écoforestiers et un diagnostic sylvicole nécessaires pour faire des prescriptions sylvicoles préliminaires.

Ce cours offre l'opportunité à l'étudiant de développer une pratique professionnelle de la sylviculture. Il veut favoriser, chez l'étudiant, l'acquisition d'une démarche rigoureuse basée sur la réalité terrain et sur la complexité biologique du peuplement en contraste avec l'approche normative qui a malheureusement marqué la sylviculture québécoise au cours des dernières décennies. La formule d'apprentissage proposée dans ce cours se fonde sur l'observation terrain, la discussion avec les collègues et la formulation d'objectifs clairs et cohérents. Le cours utilisera une approche de mentorat avec des professionnels de la forêt.

Objectifs généraux

À la fin du cours, l'étudiant et l'étudiante devront démontrer :

- Avoir acquis les compétences nécessaires pour faire un diagnostic sylvicole pour des peuplements forestiers, dans le contexte d'une gestion multifonctionnelle d'une forêt;
- Avoir acquis les compétences nécessaires pour élaborer une prescription sylvicole à l'échelle des peuplements écoforestiers compte tenu des objectifs et des stratégies d'aménagement ciblés;
- Avoir acquis les compétences nécessaires pour élaborer des scénarios sylvicoles pour des groupements écoforestiers (strates);
- Avoir acquis les compétences nécessaires pour délimiter des secteurs d'interventions sylvicoles préliminaires.

À ces objectifs principaux, le stage vise ces buts complémentaires :

- Développer la capacité d'intégrer l'information écologique au diagnostic et à la prescription sylvicoles, notamment en identifiant et en caractérisant les stations forestières;
- Développer une approche méthodologique nécessaire pour élaborer des plans d'interventions sylvicoles;
- Réaliser la synthèse fonctionnelle des connaissances acquises en sciences forestières nécessaires pour prendre des décisions sylvicoles;
- Développer une vision personnelle d'une pratique professionnelle de la sylviculture.

Approche pédagogique

Ce stage de formation pratique se déroule à la Forêt Montmorency. Les étudiants auront à réaliser un inventaire d'intervention dans un secteur de la Forêt Montmorency qui servira de base à la réalisation de prescriptions sylvicoles et à des recommandations de prescriptions.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
La démarche sylvicole	
Introduction, mandats et secteurs d'intervention	
Le plan de sondage	
Le diagnostic	
La prescription	
Le rapport	
Programmation de la première semaine	
Lundi	13 août 2018
Mardi	14 août 2018
Mercredi	15 août 2018
Jeudi	16 août 2018
Vendredi	17 août 2018
Programmation de la deuxième semaine	
Lundi	20 août 2018
Mardi	21 août 2018
Mercredi	22 août 2018
Jeudi	23 août 2018
Vendredi	24 août 2018

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examens (Somme des évaluations de ce regroupement)			35 %
Examen d'équipe sur le relevé écoforestier	Le 17 août 2018 de 07h00 à 12h00	En équipe	10 %

Examen théorique	Le 20 août 2018 de 08h00 à 09h00	Individuel	10 %
Examen individuel pratique	Le 24 août 2018 de 07h00 à 12h00	Individuel	15 %
Rapports (Somme des évaluations de ce regroupement)			65 %
Rapport d'équipe intérimaire sur le diagnostic sylvicole	Le 23 août 2018 de 07h00 à 16h00	En équipe	5 %
Rapport final	Dû le 25 sept. 2018 à 23h59	En équipe	60 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
À faire le lundi 14 août		
Proposition d'une méthode d'enquête pour cibler les enjeux sylvicoles stratégiques de la FM	À déterminer	En équipe
À faire le mardi 15 août		
Analyse des unités de potentiels d'aménagement pour la FM-A	À déterminer	En équipe
Les formulaires d'inventaire (prise de données)	À déterminer	En équipe
Formulaires du diagnostic et de la prescription sylvicoles	À déterminer	En équipe
Les plans de sondage	À déterminer	En équipe
À faire le mercredi 16 août		
But et objectifs de l'inventaire	À déterminer	En équipe
Structure du fichier des corrections cartographiques	À déterminer	En équipe
À faire le lundi 21 août		
Premier scénario sylvicole	À déterminer	En équipe
À faire le mardi 22 août		
Cartes illustrant des "diagnostics / interprétations" sylvicoles	À déterminer	En équipe

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen d'équipe sur le relevé écoforestier

Date et lieu : Le 17 août 2018 de 07h00 à 12h00 , Forêt Montmorency

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : En forêt

Directives de l'évaluation :

L'examineur accompagne l'équipe qui réalise un relevé écoforestier comme à son habitude. Pendant le relevé, l'examineur désigne une personne et sélectionne une variable du relevé. L'étudiant aura à expliquer pourquoi cette variable a été retenue par l'équipe, comment elle est mesurée, comment elle sera compilée et comment elle servira au diagnostic sylvicole. Un appel à tous est possible pour compléter la réponse de la personne désignée. Chaque membre de l'équipe sera interpellé au cours de l'avant-midi.

Examen théorique

Date et lieu : Le 20 août 2018 de 08h00 à 09h00 , Auditorium
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : Auditorium
Matériel autorisé : Aucun

Examen individuel pratique

Date : Le 24 août 2018 de 07h00 à 12h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 15 %
Critères de correction :

Critère	Notation
Dépôt drainage	5
Diagnostic	5
Prescription	5

Remise de l'évaluation : En forêt

Directives de l'évaluation :

Cet examen individuel se réalise sur le terrain. L'examen portera sur: 1. L'identification du dépôt meuble et de la classe de drainage du pèdon désigné ; 2. L'identification des espèces indicatrices, de la station forestière et de la qualité de la régénération du peuplement désigné; 3 . La réalisation d'un diagnostic et d'une prescription sylvicoles pour le peuplement désigné.

Les étudiants suivront une virée qui les amènera aux trois sites d'examen. Les étudiants disposeront de 6 minutes à chaque site d'examen pour donner l'information demandée par l'examineur.

Matériel autorisé : Aucun

Rapport d'équipe intérimaire sur le diagnostic sylvicole

Date et lieu : Le 23 août 2018 de 07h00 à 16h00 , Au foyer no 1
Mode de travail : En équipe
Pondération : 5 %
Remise de l'évaluation : Au foyer no 1
Directives de l'évaluation :

Cet examen d'équipe est d'une durée d'une heure. Le moment de l'examen sera fixé au début de la journée avec Julie Bouliane. Chaque membre aura à répondre individuellement à des questions. Un appel à tous peut être fait.

Directives :

- Présentez-vous au salon foyer no 1 à l'heure prévue pour l'examen de votre équipe.
- L'examen se fait oralement sous forme de discussion et sa durée est de 20 minutes.
- Une question vous sera posée par mandat. Les questions vous seront fournies au plus tard mercredi.
- Tous les membres de l'équipe doivent être présents et s'assurer de répondre à au moins une question. Vous pouvez aussi être plusieurs à répondre aux questions. L'important est de s'assurer que chaque membre de l'équipe aura parlé au moins une fois.
- Il n'est pas nécessaire d'avoir tous vos chiffres finaux pour être en mesure de vous positionner par rapport à vos mandats. Vos observations et discussions sur le terrain devraient vous permettre de répondre aux questions.
- Au besoin, vous pouvez apporter cartes ou synthèses préliminaires disponibles pour appuyer vos réponses.

Matériel autorisé : Libre

Rapport final

Date de remise : 25 sept. 2018 à 23h59
Mode de travail : En équipe
Pondération : 60 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Une copie électronique et une copie papier sont à déposer.
Directives de l'évaluation : [Cliquer ici](#)

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Proposition d'une méthode d'enquête pour cibler les enjeux sylvicoles stratégiques de la FM

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En format papier
Directives de l'évaluation : *Proposition d'une méthode d'enquête pour cibler les enjeux sylvicoles stratégiques de la Forêt Montmorency et cerner l'expertise sylvicole disponible*

Analyse des unités de potentiels d'aménagement pour la FM-A

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En format papier

Les formulaires d'inventaire (prise de données)

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En format papier

Formulaires du diagnostic et de la prescription sylvicoles

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En format papier à remettre le soir même

Les plans de sondage

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En format papier

But et objectifs de l'inventaire

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En format papier

Structure du fichier des corrections cartographiques

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En format papier

Premier scénario sylvicole

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En format papier

Cartes illustrant des "diagnostics / interprétations" sylvicoles

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En format papier

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.

Bibliographie

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Annexes



[Présentation-Normalisation.pdf](#)
(759,65 Ko, déposé le 30 juil. 2018)